

Fiche Stats

N°8

**Résultats définitifs de la session 2022 du baccalauréat
- Académie de Grenoble -**

⇒ Avec 37 104 candidats présents et 34 256 admis, le taux de réussite académique s'élève à 92,3% (-2,5 points par rapport à la session 2021). Il reste supérieur à la moyenne nationale dans tous les types de baccalauréat. 54,4% des bacheliers 2022 sont issus de la voie générale (+0,3 point), 20,8% de la voie technologique (identique à la session 2021) et 24,8% de la voie professionnelle (-0,3 point). 51,7% des admis 2022 sont des filles (50,9% lors de la session 2021), 94,8% des candidats scolaires (-0,7 point) et 72,0% sont issus du secteur public.

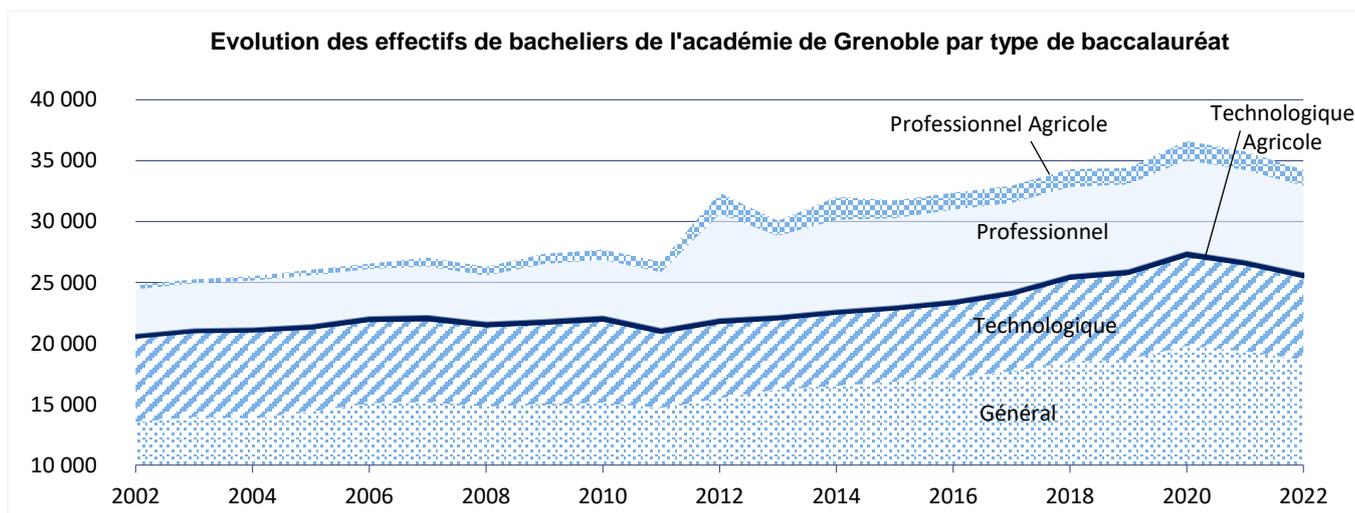


En 2022, dans l'académie de Grenoble,
le taux de réussite au baccalauréat est de **92,3 %**

97,1 % Bac général **92,0 % Bac technologique** **83,6 % Bac professionnel**

➤ **34 256 diplômés en 2022**

Le nombre de lauréats du baccalauréat 2022 diminue par rapport à la session 2021 (-1 500 candidats). Depuis 20 ans le nombre de diplômés de l'ensemble des baccalauréats a évolué de plus d'un tiers (+ 38,2%) malgré un léger recul du baccalauréat technologique (-0,8%). Il augmente de +37,6% en baccalauréat général et progresse de plus du double au baccalauréat professionnel.



Source : DEPP-MENJS, Systèmes d'information Cyclades ; ministère chargé de l'Agriculture

➤ **92,3% de réussite en 2022**

Le taux de réussite académique atteint 92,3% : 97,1% pour le baccalauréat général, 92,0% pour le baccalauréat technologique et 83,6% pour le baccalauréat professionnel.

Sur un an, il diminue de 2,5 points, en raison d'une baisse du taux de réussite sur les trois voies du baccalauréat en particulier au baccalauréat professionnel (-4,8 points) et au baccalauréat technologique (-2,7 points). Il diminue légèrement dans la voie générale (-1,1 point).

► Un niveau de réussite qui reste supérieur à la moyenne nationale

Au niveau académique, le taux de réussite global diminue de 2,5 points par rapport à la session 2021 (-2,8 points au niveau national). Le succès des candidats de l'académie reste supérieur à la moyenne nationale : +1,3 point globalement, +1,1 point en séries générales, +1,6 point en séries technologiques et +1,4 point en séries professionnelles.

Résultats à la session 2022 du baccalauréat par séries regroupées pour l'académie de Grenoble

		Académie de Grenoble					France métropolitaine + DROM				
		Session 2022	évol. sur 1 an	évol. sur 1 an (en nb)	évol. sur 10 ans	évol. sur 20 ans	Session 2022	évol. sur 1 an	évol. sur 1 an (en nb)	évol. sur 10 ans	évol. sur 20 ans
Baccalauréat général	Présents	19 193	-2,6%	-512	16,1%	21,7%	379 188	-0,5%	-1 944	15,6%	17,9%
	Admis	18 636	-3,7%	-714	20,4%	37,6%	363 893	-2,1%	-7 812	23,8%	40,9%
	Taux de réussite	97,1%	-1,1		3,5	11,3	96,0%	-1,6		6,4	15,7
Baccalauréat technologique	Présents	7 740	-1,4%	-106	4,4%	-9,4%	145 882	0,5%	757	-3,0%	-21,1%
	Admis	7 122	-4,2%	-309	9,3%	-0,8%	131 897	-3,2%	-4 399	5,4%	-7,1%
	Taux de réussite	92,0%	-2,7		4,1	7,9	90,4%	-3,5		7,2	13,6
Baccalauréat professionnel	Présents	10 171	0,2%	16	-18,7%	103,0%	208 034	-0,5%	-954	-14,5%	70,4%
	Admis	8 498	-5,3%	-477	-17,9%	108,8%	171 050	-5,5%	-9 970	-10,4%	82,8%
	Taux de réussite	83,6%	-4,8		0,8	2,3	82,2%	-4,4		3,8	5,6
Ensemble des Baccalauréats	Présents	37 104	-1,6%	-602	1,8%	26,5%	733 104	-0,3%	-2 141	1,6%	16,7%
	Admis	34 256	-4,2%	-1 500	5,9%	38,2%	666 840	-3,2%	-22 181	9,3%	35,1%
	Taux de réussite	92,3%	-2,5		3,6	7,8	91,0%	-2,8		6,5	12,4

Source : DEPP-MENJS, Systèmes d'information Cyclades ; ministère chargé de l'Agriculture

► 51,7% de lauréates en 2022

La part des filles parmi les admis est de 51,7%, +0,8 point sur 1 an. Dans la voie générale, elles restent les plus nombreuses, 57,1% du total, en hausse de 0,3 point. En séries technologiques et professionnelles, les garçons sont majoritaires mais la part des filles a progressé (respectivement 49,5% du total à la session 2022 après 47,4% à la session 2021 et 41,6% à la session 2022 après 41,2%).

Certaines spécialités restent très typées par sexe dans leur recrutement : 88,6% de filles parmi les admis en série ST2S, 84,2% en série STD2A et à l'inverse, 7,8% de filles en série STI2D et 16,2% dans les spécialités professionnelles du domaine de la production. Leur succès à l'examen est globalement supérieur à celui des garçons dans toutes les voies (+0,7 point en baccalauréat générale, +2,3 points en séries technologiques et +5,9 points en séries professionnelles).

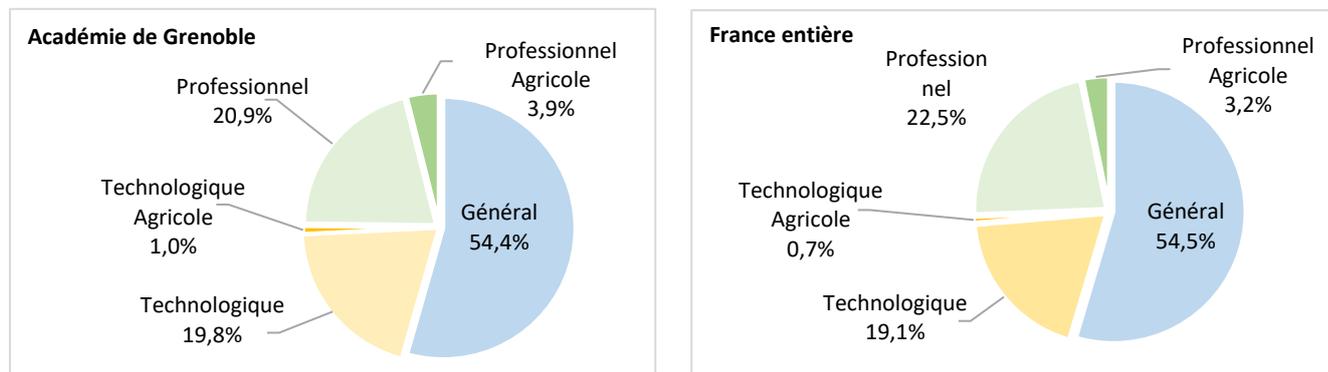
Résultats à la session 2022 du baccalauréat par série et sexe pour l'académie de Grenoble

	Présents	Admis		Répartition des admis par mention (%)					Taux de réussite (%)			
		Total	Filles (%)	TB avec les félicitations du jury	TB	B	AB	Sans Mention	Total	Filles	Garçons	
Baccalauréat général	19 193	18 636	57,1%	1,7%	16,2%	26,8%	31,6%	25,5%	97,1%	97,4%	96,7%	
Baccalauréat technologique	S2TMD	18	18	66,7%	5,6%	16,7%	27,8%	50,0%	5,6%	100,0%	100,0%	100,0%
	ST2S	882	830	88,6%	0,0%	3,7%	16,9%	38,0%	41,4%	94,1%	94,4%	92,2%
	STAV	335	331	49,5%	0,0%	4,8%	17,8%	42,3%	35,0%	98,8%	100,0%	97,7%
	STD2A	142	139	84,2%	0,7%	12,9%	25,9%	40,3%	20,9%	97,9%	99,2%	91,7%
	STHR	145	144	50,7%	1,4%	8,3%	18,8%	39,6%	33,3%	99,3%	98,6%	100,0%
	STI2D	1 690	1 576	7,8%	0,1%	2,9%	18,7%	37,6%	40,9%	93,3%	94,6%	93,1%
	STL	300	277	56,5%	0,0%	1,4%	10,6%	32,8%	55,2%	90,0%	91,8%	87,8%
	STMG	4 228	3 807	54,9%	0,4%	4,7%	20,9%	31,4%	43,0%	92,3%	92,1%	92,6%
Toutes séries	7 740	7 122	49,5%	0,1%	2,7%	14,3%	35,1%	47,8%	92,0%	93,2%	90,9%	
Baccalauréat professionnel	Production	5 096	4 151	16,2%	0,0%	7,0%	19,4%	36,6%	37,0%	81,5%	85,2%	80,8%
	Services	5 075	4 347	65,8%	0,0%	3,9%	19,9%	40,5%	35,7%	85,7%	87,5%	82,2%
	Tous secteur	10 171	8 498	41,6%	0,0%	5,4%	19,7%	38,6%	36,3%	83,6%	87,1%	81,2%
Total baccalauréat	37 104	34 256	51,7%	0,9%	10,7%	22,4%	34,1%	32,8%	92,3%	94,3%	90,3%	

Source : DEPP-MENJS, Systèmes d'information Cyclades ; ministère chargé de l'Agriculture

➤ 54,4% des lauréats issus de la voie générale en 2022

54,4% des admis sont issus de la voie générale (+0,3 point), 20,8% de la voie technologique (+1,0 point), dont 1,0% de spécialités agricoles, et 24,8% de la voie professionnelle (-0,3 point), dont 3,9% de spécialités agricoles. La répartition des admis par voie diffère peu de celle observée sur le plan national.

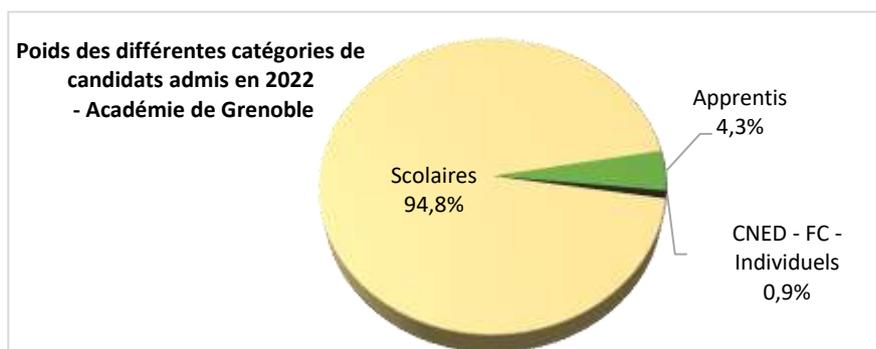


Source : DEPP-MENJS, Systèmes d'information Cyclades ; ministère chargé de l'Agriculture

➤ 94,8% de candidats scolaires admis en 2022

Le poids des différentes catégories de bacheliers évolue peu sur un an et reste stable dans le temps. Les scolaires représentent 94,8% du total (-0,7 point), les apprentis 4,3% (+0,8 point) et les autres types de candidats (individuels, CNED, formation continue) 0,9% du total (-0,1 point).

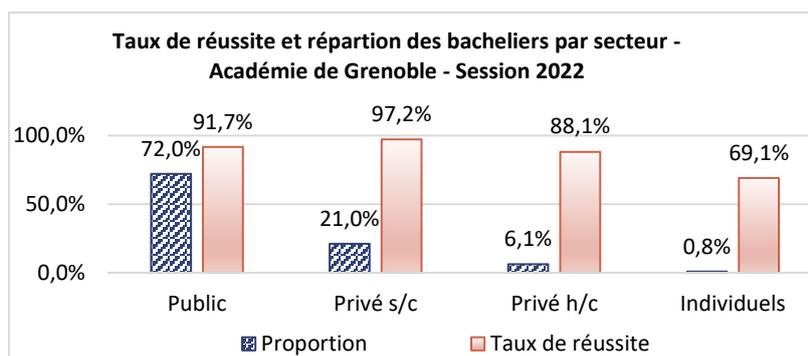
Pour les voies générale et technologique, la réussite à l'examen des candidats scolaires est très supérieure à celle des autres catégories (97,4% contre 76,6% en séries générales et 92,4% contre 57,1% en séries technologiques). Cela n'est pas le cas en séries professionnelles où les apprentis ont une réussite à l'examen plus élevée que celle des candidats scolaires (87,0% contre 83,1%).



Source : DEPP-MENJS, Systèmes d'information Cyclades ; ministère chargé de l'Agriculture

➤ 72,0% de bacheliers issus du secteur public en 2022

Les admis issus du secteur public représentent 72,0% du total (-1,3 point par rapport à la session 2021), ceux issus du privé sous contrat 21,0% (+0,9 point), ceux provenant du privé hors contrat 6,1% et les individuels 0,8% (+0,3 point). La réussite à l'examen des élèves du secteur privé sous contrat reste dans l'ensemble plus élevée pour toutes les voies (97,2% au total), suivie par celle des élèves du secteur public (91,7%) puis par celle des élèves du privé hors contrat (88,1%).



Source : DEPP-MENJS, Systèmes d'information Cyclades ; ministère chargé de l'Agriculture

CHAMP, SOURCES ET DEFINITION

Champ :

Candidats aux diplômes délivrés par le ministère en charge de l'éducation nationale, ainsi que par le ministère en charge de l'agriculture. Tous les statuts des candidats sont pris en compte, qu'ils soient scolaires, apprentis ou autres (formation continue, candidat individuel ou enseignement à distance).

Le baccalauréat général sanctionne une formation générale composée d'un tronc commun de matières principales en complément des enseignements de spécialités selon le projet d'études du candidat.

Le baccalauréat technologique associe une formation générale à une formation couvrant un champ technologique.

- **S2TMD** : Sciences et Technologies des Techniques de la musique et de la danse.
- **STI2D** : Sciences et Technologies de l'Industrie et du Développement Durable (remplacement de STI hors spécialité Arts Appliqués depuis la session 2013).
- **STD2A** : Sciences et Technologies du Design et des Arts Appliqués
- **STL** : Sciences et Technologies de Laboratoire.
- **STAV** : Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant.
- **STMG** : Sciences et Technologies du Management et de la Gestion.
- **ST2S** : Sciences et Technologies de la Santé et du Social.
- **STHR** : Sciences et technologie de l'hôtellerie et de la restauration.

Le baccalauréat Professionnel sanctionne une formation professionnelle qui permet d'entrer dans la vie active même si, comme tout baccalauréat, il donne le droit de poursuivre des études supérieures. La voie professionnelle est composée de spécialités de la production et de spécialités des services.

Taux de réussite :

Il est calculé en rapportant le nombre d'admis au nombre de candidats présents. Est considéré comme présent à l'examen tout candidat qui a participé au moins à une épreuve. Les candidats peuvent être élèves, apprentis, en formation continue ou en enseignement à distance, dans un établissement public ou privé, ou encore se présenter en candidat libre.

Sources :

MENJS-DEPP et MA. : (Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse et des Sports et Ministère de l'Agriculture) : BCP - Base Centrale de pilotage alimentée par les systèmes d'information Cyclades.

Pour en savoir plus :

- Notes d'information DEPP n°23.09 « Résultats définitifs de la session 2022 du baccalauréat ».

 ACADÉMIE DE GRENOBLE <i>Liberté Égalité Fraternité</i>	SIASEPP Service interacadémique de la statistique, de l'évaluation, de la prospective et de la performance	SIASEPP - SPS de Grenoble Pôle Statistiques – RH et Enquêtes
	SPS Service Prospective et Statistique de Grenoble	Auteur : Isabel Ferreira-Pires Réf chrono : n°2023-81
Contact : 04.76.74.75.48		Mail : siasepp-sps@ac-grenoble.fr
Site web académique : https://www1.ac-grenoble.fr/article/publications-statistiques-de-l-academie-de-grenoble-121436		